AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1681
FR0010892950-FS0811

19 juillet 2016

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEDTECH

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juillet 2016, M. Bertin Nahum a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 juillet 2016 :

- individuellement, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MEDTECH et ne plus détenir détenir, individuellement, aucune action de cette société ; et

- indirectement par l'intermédiaire de la société civile Muhan Invest (51 chemin des aires prolongé, 34170 Castelnau-Le-Lez) qu'il contrôle, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société MEDTECH et ne plus détenir, indirectement, aucune action de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions MEDTECH hors marché[1].

[1] Cf. notamment communiqué diffusé par la société MEDTECH le 18 juillet 2016.